



CPRIA

Commission Paritaire Régionale
Interprofessionnelle de l'Artisanat

UPA • CFDT • CFE-CGC • CFTC • CGT • CGT-FO

**Rapport
d'activité**

2017

GRAND EST

CPRIA GRAND EST

Présidence / vice-Présidence CPRIA Grand Est

Président

Prénom, NOM	Pascual SILVERIO	Vice-Président	Prénom, NOM	Raphaël KEMPF
Profession	Retraité	Profession		Pâtissier
Appartenance syndicale	CFE-CGC	Appartenance syndicale		U2P / CGAD

Vice-Président

Composition CPRIA Grand Est

U2P, collège patronal			
Prénom NOM	Profession	Confédération	Titulaire/suppléant
Eric CASTENETTO	Maçon	CAPEB	Titulaire
Dominique GASPARD	Menuisier	CAPEB	Titulaire
François KLOEPFER	Inst. Sanitaire	CAPEB	Titulaire
Anjelika MORENO	Peintre	CAPEB	Titulaire
Isabelle SPAETH-ELWART	Inst. Sanitaire	CAPEB	Titulaire
Anne-Marie BALAY	Epicière	CGAD	Titulaire
Paul HENRY	Pâtissier	CGAD	Titulaire
Raphaël KEMPF	Pâtissier	CGAD	Titulaire
Laurence LIKAR	Bouchère	CGAD	Titulaire
Christian NOSAL	Boucher	CGAD	Titulaire
Bertrand GOUDEZ	Coiffeur	CNAMS	Titulaire
Philippe MESSER	Fleuriste	CNAMS	Titulaire
Catherine PIERRE	Toilet. canin	CNAMS	Titulaire
Rosa SARAIVA	Coiffeuse	CNAMS	Titulaire
Caroline TRIPIED	Taxi	CNAMS	Titulaire
Violaine PHILIPPE	SG	CAPEB	Suppléante
Françoise PIOLI	SG	CAPEB	Suppléante
Cécile DEBART	SG	CNAMS	Suppléante
Nathalie FUND	Esthéticienne	CNAMS	Suppléante

Collège salarié			
Prénom NOM	Profession	Confédération	Titulaire/suppléant
Romuald DEMIMUID		CFDT	Titulaire
Antoine DUGO		CFDT	Titulaire
Carine JACQUIN		CFDT	Titulaire
Patrice DUCZYNSKI		CFE-CGC	Titulaire
Silverio PASCUAL		CFE-CGC	Titulaire
Patrick DELGRANDE		CFTC	Titulaire
Philippe GONCALVES		CFTC	Titulaire
Eric HEITZ		CFTC	Titulaire
Roger ALBERT		CGT	Titulaire
Isaline MARTIN		CGT	Titulaire
Jacky WAGNER		CGT	Titulaire
Sylvie SZEFEROWICZ		FO	Titulaire
Alexandre TOTT		FO	Titulaire
Serge BRETTAR		CFTC	Suppléant

Groupes de travail et commissions

Intitulé du groupe de travail ou de la commission	Membres (Nom, prénom, appartenance syndicale)
Prévention des conflits	<p>Serge BRETTAR (CFTC)</p> <ul style="list-style-type: none"> · Jacky WAGNER (CGT) · Silverio PASCUAL (CFE-CGC) · Isabelle SPAETH ELWART (U2P - CAPEB) Philippe VIOLAINE (U2P – CAPEB) · Cécile DEBART (U2P - CNAMS)

Activités

Réunions

	Date	Thèmes de la réunion
Réunions plénières de la CPRIA	09/03/2017	Installation de la CPRIA, actions menées par les CPRIA pré-existantes, programme de travail 2017/2018, fonctionnement et communication
	08/06/2017	Relations CPRIA et ARACT, information et sensibilisation à la prévention des risques professionnels, préparation table-ronde au salon PREVENTICA, mission de prévention des conflits, site Internet CPRIA, COT Artisanat...
	19/09/2017	Conditions de travail et santé au travail dans les TPE, préparation table-ronde au salon PREVENTICA, site Internet de la CPRIA, mission de prévention des conflits, réforme de la formation professionnelle
	07/11/2017	Mission de prévention des conflits, communication, promotion des métiers
Autres réunions :	Date	Thèmes de la réunion
Groupe de travail	18/10/2017	Prévention des conflits

Thèmes abordés et actions réalisées dans le cadre de la CPRIA

Mise en œuvre de l'avenant du 24 mars 2016

La réunion d'installation de la CPRIA Grand Est s'est tenue le 9 mars 2017 à Metz, dans les locaux de la CGAD Grand Est. Toutes les organisations membres étaient représentées.

Dès cette première plénière, la CPRIA a adopté son règlement intérieur et les membres de la commission paritaire ont décidé à l'unanimité de confier la présidence au collègue salarié. Ainsi, la CPRIA Grand Est sera présidée pour deux ans par Silverio PASCUAL (CFE-CGC), accompagné de Raphaël KEMPF (U2P) en qualité de vice-président.

En premier lieu, la commission paritaire a ainsi fait le point et dressé le bilan des actions menées par les CPRIA Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace, auxquelles elle s'est substituée.

Dans un second temps, elle a défini ses premières priorités pour 2017 et 2018 :

- Veiller à être un outil de proximité pour les entreprises et les salariés de l'artisanat,
- Mettre en place la nouvelle mission de prévention des conflits,
- Agir pour l'emploi des jeunes et la visibilité / attractivité des métiers,
- Développer l'accès aux activités sociales, culturelles et sportives pour les chefs d'entreprise et les salariés de l'artisanat.

Bien que quelques désignations restent à opérer pour le collègue salarié en particulier, qui seront régularisées dans les mois à venir, la commission s'est réunie depuis régulièrement en plénière et tour à tour sur les 3 territoires de la région. Comme c'était le cas auparavant en Alsace, la CPRIA organise alternativement ses réunions dans les locaux des organisations membres.

Pour une circulation de l'information optimale, faciliter les recherches, le suivi des échanges et des travaux en CPRIA, ainsi que garantir la sécurité des données, les membres de la CPRIA et leurs organisations ont à leur disposition un intranet.

Mise en place de la mission de prévention des conflits

La Commission Paritaire a consacré une large partie de ses travaux 2017 à la mise en place de la mission de prévention des conflits.

Les échanges ont été en premier lieu consacrés aux enjeux et objectifs de cette nouvelle mission ainsi qu'aux attentes des différentes organisations membres tout au long de l'année. Il en est ressorti un certain nombre de questions pratiques, de points clés (contraintes, exigences) de la mission qui ont amené à la mise en place en juin 2017 d'un groupe de travail chargé d'en affiner le cadre et les modalités de fonctionnement.

Les réflexions des membres du groupe de travail ont permis d'avancer sur un certain nombre de points mais ont aussi révélé de nouvelles interrogations tant en termes de compétences que de responsabilité de la CPRIA. Ces interrogations et les préconisations du groupe de travail relatives à :

- La définition de la mission,
 - Les modalités de saisie de la CPRIA,
 - Les cas d'exclusion de la mission,
 - La constitution du binôme de référents,
 - Les modalités d'intervention du binôme de référents,
 - Les relations et l'articulation de la CPRIA sur cette mission avec les organisations professionnelles et les organisations de salariés,
 - Le suivi et la restitution des interventions des référents,
 - La mobilisation des autres acteurs,
- ont été restitués et débattus en plénière.

A ce stade, les travaux doivent être poursuivis et s'orienteront notamment sur les moyens d'informer tous les salariés sur la CPRIA et sa mission de prévention des conflits dans l'objectif d'éviter des renvois vers l'Inspection du Travail, ce qui selon le cas n'est pas nécessairement la bonne solution, et de réduire le nombre de litiges par une intervention extérieure à l'entreprise et sans jugement de valeur.

L'Emploi des jeunes, la promotion, la valorisation et l'attractivité des métiers de l'artisanat

Comment faire connaître les nouveaux métiers de l'Artisanat ? Comment trouver des entreprises qui accueillent des jeunes en stage de découverte ? Comment communiquer avec les entreprises pour accueillir ces jeunes, pour leur faire connaître les métiers et leur montrer ce qu'est vraiment le métier ? Comment devenir source d'inspiration pour les jeunes dans le choix de leur orientation professionnelle ? Autant de questions qui ont été soulevées lors des débats au sein de la Commission sur l'Emploi des jeunes et l'orientation.

Au-delà des échanges sur la perception de l'Artisanat au sein de l'Education Nationale, et sans a priori sur le choix d'une filière au détriment d'une autre, la question a également été soulevée des portes d'entrée pour l'Artisanat au niveau des établissements scolaires. La CPRIA a été amenée à évoquer les opérations existantes sur certains secteurs, telle « Artisan Messenger » pour le Bâtiment, et les pistes qui pourraient être envisagées.

Les débats ont permis un consensus sur la nécessité pour la CPRIA d'amener des documents, des réflexions et d'une communication numérique pour faire évoluer les mentalités et les représentations sur l'Artisanat tant auprès des jeunes, que des acteurs de l'orientation.

Afin de promouvoir les métiers de l'artisanat, d'informer les jeunes et les parents sur les métiers, durant 3 années consécutives, la CPRIA Alsace et/ou l'UPA Alsace ont occupé un stand au Salon Formation Emploi de Colmar.

Les débats en CPRIA Grand Est ayant permis de faire apparaître le souhait d'avoir une vraie dynamique sur la promotion des métiers, la commission a décidé de poursuivre ce type d'opération à l'avenir sur chaque territoire de l'espace régional avec une identification et une implication accrue. Des travaux seront engagés dès 2018 sur ce projet afin de pouvoir mener les actions de promotion et de valorisation des métiers et de la CPRIA en 2019.

La qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail et plus particulièrement la santé au travail ont été un des thèmes majeurs des échanges et travaux de l'année 2017.

1/ Relations avec l'ARACT

Des actions en partenariat avec les ARACT ont été antérieurement menées sur les 3 territoires que compte le Grand Est avec les organisations professionnelles, les CPRIA ou les UPA, et ont fait l'objet d'une présentation auprès des membres de la Commission. La CPRIA Grand Est a souhaité poursuivre cette démarche, accompagner et renforcer le partenariat entre l'U2P et l'ARACT Grand Est, avec pour objectif que des actions concrètes, répondant aux besoins réels des TPE artisanales, puissent être menées.

Afin d'atteindre cet objectif, chaque réunion de la CPRIA comporte un temps d'échange avec un chargé de mission de l'ARACT sur les besoins et les spécificités des petites entreprises en matière de santé au travail et de prévention des risques professionnels. Concrètement, les débats qui s'en suivent permettent, sur une problématique donnée, de faire le point de la réglementation et de remonter les difficultés rencontrées dans les entreprises.

Les thématiques d'ores et déjà identifiées sont :

- Pénibilité,
- Travail de nuit,
- Dialogue social territorial,
- Horaires décalés et temps de travail,
- Conséquences de la polyvalence,
- Evolution des compétences par rapport à une future reprise d'entreprise et les évolutions métiers.

2/ Réflexions sur le thème : comment informer et sensibiliser les entreprises artisanales à la prévention des risques professionnels ?

Des outils sont régulièrement développés, y compris dans le cadre du PRST, afin de prévenir les risques dans l'entreprise, mais ces outils sont souvent méconnus et par voie de conséquence inutilisés.

La question de la communication et de l'information des salariés et des chefs d'entreprise est un enjeu majeur en matière de prévention des risques professionnels, comme dans de nombreux domaines, et a été très rapidement identifiée comme un des axes de travail pour la CPRIA sur le champ de la santé au travail.

On peut s'interroger sur l'utilisation et le déploiement futur de plusieurs outils visant à réduire le risque au travail (ATERISC, SYNERGIE ENERGIE) en cours de développement ou de déploiement par les organisations professionnelles en relation avec des préventeurs ou des experts qui en dépit de leur intérêt et de leur apport risquent d'être perçus tant par le chef d'entreprise que le salarié comme une nouvelle contrainte, une nouvelle charge de travail.

C'est la raison pour laquelle, la CPRIA a estimé que son rôle en matière de santé au travail doit être de faire valoir ce que permet et ce qu'apporte de bénéfique une bonne prévention tant pour le salarié que le chef d'entreprise, à travers un discours généraliste et positif.

3/ Table-ronde de la CPRIA au salon PREVENTICA STRASBOURG / EUROPE

La CPRIA Grand Est a organisé une table-ronde sur le thème « Santé au Travail dans les entreprises artisanales » lors du Salon PREVENTICA STRASBOURG / EUROPE le 7 novembre 2017, avec pour objectif de positionner la commission paritaire auprès des acteurs en santé / sécurité au travail.

La table-ronde à laquelle une trentaine de participants ont assisté était articulée autour de 2 axes principaux :

1. Dresser un constat (quelles sont les difficultés rencontrées ?) et identifier les enjeux.
2. Débattre sur la question de savoir en quoi un accompagnement spécifique est nécessaire, et dans cet esprit quel peut être le rôle de la CPRIA ?

La formation professionnelle

1/ Echange sur les orientations régionales en matière de formation professionnelle

Déclinaison sectorielle et outil opérationnel du CPRDFOP (contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles) dont l'objectif est notamment de mettre en adéquation les besoins en compétences des employeurs et les formations à déployer pour tous les publics du secteur, le COT (Contrat d'Objectif Territorial) Artisanat de la Région Grand Est a fait l'objet d'une présentation et de plusieurs échanges.

Parmi les questions abordées par la CPRIA et dont elle souhaite s'emparer dans le prolongement de ces échanges et dans le cadre du suivi du COT Artisanat :

- Les difficultés à trouver des jeunes dans les CFA dans certains métiers et à recruter...
- Le phénomène de retour d'adultes vers les métiers artisanaux et le potentiel de métiers, de formations ainsi représenté.
- Les difficultés pour POLE EMPLOI à suivre ces évolutions et les formations éligibles à la reconversion.

2/ Débats autour du projet de réforme de la formation professionnelle

Sans préjuger des positions respectives des organisations, les membres de la CPRIA se sont accordé un premier temps d'échange sur le projet de réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage. L'objectif de ces échanges étaient de recueillir le sentiment et les éventuels points de vigilance des membres sur les grands sujets susceptibles d'y être abordés.

Les avis et préoccupations exprimés en CPRIA ont été remontés auprès de l'U2P nationale.

Les activités sociales, culturelles et sportives

La CPRIA a débuté un travail d'inventaire des actions engagées précédemment sur les 3 territoires de la Région en matière de développement de l'accès aux activités sociales, culturelles et sportives et a décidé de poursuivre les travaux d'inventaire des dispositifs mis en place incluant une évaluation des résultats obtenus, des difficultés rencontrées, afin de pouvoir envisager les possibilités de pérennisation et de développement.

Communication de la CPRIA

La communication est un réel enjeu pour le développement du dialogue social dans l'Artisanat et la CPRIA, il s'agit en effet de donner aux salariés et chefs d'entreprise une autre image du syndicalisme que celle qu'ils ont ordinairement.

Cela passe par une information de l'existence de la commission paritaire, ses missions, le rôle qu'y jouent respectivement les représentants employeurs et salariés, ce que les organisations y accomplissent et partagent unanimement, mais aussi par la diffusion des actions menées et des résultats obtenus.

La CPRIA a décidé dans cet objectif de s'engager sur le projet d'une communication positive, moderne, claire et numérique à destination tant des chefs d'entreprise que des salariés. Cela se traduira notamment par le développement d'un site Internet accessible courant 2018.



Parallèlement, la CPRIA entend développer ses relations avec la presse, en organisant des points presse pour faire connaître son rôle et ses résultats, comme cela a été le cas le 7 novembre où la conférence de presse organisée au sein du Salon PREVENTICA a permis de présenter en particulier la nouvelle mission de prévention des conflits.

« Santé au Travail dans les entreprises artisanales »

Présentation de l'action

Préparation, organisation et tenue d'une table-ronde de la CPRIA dans le cadre du Salon PREVENTICA STRASBOURG / EUROPE le 7 novembre 2017.

Objectifs de l'action :

A travers cette table-ronde la CPRIA souhaitait d'une part se positionner auprès des acteurs en santé / sécurité au travail, d'autre part faire prendre conscience des spécificités des petites entreprises en la matière.



Contenu :

La CPRIA a choisi d'articuler sa table-ronde autour de 2 axes principaux :

1. Dresser un constat (quelles sont les difficultés rencontrées ?) et identifier les enjeux en matière de santé au travail propres aux petites entreprises artisanales.
2. Pourquoi un accompagnement spécifique est-il nécessaire, et dans cet esprit quel peut être le rôle de la CPRIA ?

Les organisations de salariés se sont positionnées sur une thématique particulière et ont présenté brièvement les enjeux, les difficultés sur ces questions de santé / sécurité / QVT au travail, par rapport aux TPE artisanales :



- CFE CGC : santé au travail en général (En quoi s'engager pour une meilleure qualité de vie au travail peut-il améliorer la santé et la sécurité des chefs d'entreprise et collaborateurs des petites entreprises artisanales ?)
- CFTC : pénibilité / maintien dans l'emploi des seniors
- CFDT : accidents de travail et maladies professionnelles.
- CGT : difficulté pour les organisations de salariés de rentrer dans les petites structures

L'U2P a synthétisé les enjeux énoncés par les organisations de salariés et a introduit ce qu'est la CPRIA.

Chaque organisation ayant fait part de ses attentes et de la façon dont elle envisage des modalités d'accompagnement spécifiques à travers la CPRIA, la table-ronde a été conclue après quelques questions / réponses avec la salle.

Participants à la table ronde (ordre alphabétique d'organisation) :

Jean-Luc RUE (CFDT), Silverio PASCUAL (CFE-CGC), Philippe GONCALVES (CFTC), Jacky WAGNER (CGT), Raphaël KEMPF (U2P).

Animation : secrétariat de la CPRIA.

Résultats de l'action :

Cette table-ronde a réuni une trentaine de participants (services de santé au travail, représentants de la Direccte, chefs d'entreprise, représentants d'organisations professionnelles ou d'organisations de salariés).

Supports réalisés et publications dans le cadre de la CPRIA

Titre	Thèmes abordés, contenu	Type de support (Power Point, publication...), nombre d'exemplaires	Diffusion interne à la CPRIA ou externe (précisez le public visé)
Intranet CPRIA	Ensemble des thématiques abordées ou traitées	Plate-forme collaborative	Interne à la CPRIA et aux organisations membres
Communiqué de Presse	Installation de la CPRIA	Envoi par mail,	presse régionale et divers organismes emploi, formation et santé au travail
Communiqué de presse	Présentation de la CPRIA	Papier	Presse Alsace

Personnes reçues dans le cadre de la CPRIA

(Exemple : intervenants extérieurs issus du milieu paritaire, politique, administratif, universitaire, etc...)

Organisme, structure	Prénom, nom	Fonction	Sujets abordés
ARACT GRAND EST	Amélie PIERRE	Chargée de mission	Présentation de l'ARACT et de ses missions, difficultés du secteur de l'artisanat en matière de santé au travail, besoins et problématiques du secteur

Articles parus sur la CPRIA

Nom du média	Type de média (journal, site Internet...)	Date de parution	Thèmes abordés
DNA	Journal	09/11/2017	La CPRIA, la mission de prévention des conflits

Joindre tous les documents utiles pour apprécier les travaux réalisés dans le cadre de la CPRIA.

Liste des documents joints
Article DNA du 9/11/2017
Extrait Programme Salon Préventica Strasbourg / Europe
Dossier conférence de presse du 7/11/2017

Secrétariat de la CPRIA	
Prénom, NOM :	Christine CADET
Adresse mél :	contact@cpria-grand-est.fr
N° de téléphone :	03 89 23 65 65